

CONSEIL GÉNÉRAL DE LA CHAUX-DE-FONDS – QUESTION ÉCRITE

À compléter par la Chancellerie lors de la réception du document et dans le cadre du suivi

N° de l'objet 25.038	Date du dépôt 28.05.2025	Heure du dépôt 15:16	Attribution(s) au(x) Dicastère(s) :
Distribuée la première fois lors de la séance du 04.09.2025			
Remarque(s) :			
Traité par le Conseil général le :			

Les champs en couleur sont à remplir obligatoirement avant l'envoi. Ils seront intégrés à l'ordre du jour.

Au nom du/des groupes : POP		
Titre : Zones 30 : si personne ne freine, à quoi bon ?		
Contenu : La multiplication des zones 30 km/h en ville, notamment dans les quartiers résidentiels, est une mesure que nous saluons pour ses effets positifs sur la sécurité, le bruit et la qualité de vie. Cependant, ces limitations de vitesse sont trop souvent ignorées par de nombreux automobilistes, faute de contrôles ou d'aménagements adaptés. Comment la Ville entend-elle renforcer le respect effectif de ces limitations, afin que ces zones ne restent pas de simples intentions sur le papier ?		
Souhait d'une réponse écrite (par défaut, la réponse « Non » est retenue) :		
Auteur-e ou premier-ère signataire : <i>prénom, nom</i> (obligatoire) : Olivier Beroud		
Autres signataires (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :
Lara Zender	Eric Simonin	
Julie Perret	Sabrina Vollers	
Françoise Jeandroz	Mourad Crevoisier	

Envoi du fichier rempli à la Chancellerie communale : Chancellerie.communaleCHX@ne.ch